

Dates et Lieu de Formation :

1ère SESSION

7 / 8 / 9 et 12 / 13 JUIN 2023 de 9h00 à 17h00 (ANNULEE)

2ème SESSION

22/ 23 / 24 et 27/ 28 NOVEMBRE 2023 de 9h00 à 17h00

Au

Centre de Formation aux Métiers de la Santé

Rue Jacques Monod – BP 609

62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Merci de nous contacter pour obtenir les conditions d'accueil et d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

CONTACTS

Coordonnateur de projet : Delphine BOUCHER Tél. : 03.21.99.32.54

Secrétariat : 03.21.99.30.61 Fax : 03.21.99.38.92

Mail : d.boucher@ch-boulogne.fr

<http://www.ch-boulogne.fr/cfms/ifsi-ifas/formation-continue-2>



Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/ifsiboulognesurmer/



F
O
R
M
A
T
I
O
N

C
O
N
T
I
N
U
E

Soins palliatifs

Et

Accompagnement des personnes

en fin de vie

Durée de la formation : 5 jours (35 heures)

Coût de la formation : 650 € par stagiaire

Nombre de participants : 16 maximum

8 minimum

SIRET : 2.66.209.402.000.20

Numéro de Déclaration d'Activité: 3162 P 00 2562

Numéro d'enregistrement Organisme de DPC : 2279

Mis à jour le 15/06/2023

Textes de référence :

- Circulaire DHOS/02/2008/99 du 25 Mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs.
- Guide de bonnes pratiques d'une démarche palliative en établissement de santé, de la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs.
- Loi « Léonetti Claeys » n° 2016-87 du 2 février 2016 parue au JO n° 0028 du 3 février 2016 créant de nouveaux droits pour les personnes malades en fin de vie
- Communiqué d'annonce de septembre 2021 du Plan national 2021-2024 « Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie »

Participants et Prérequis : aucun prérequis

Les professionnels de santé confrontés à des situations de fin de vie et exerçant dans les unités de soins non spécialisées en soins palliatifs: Médecine, chirurgie, SSR, USLD, Maisons de retraite hospitalières et extrahospitalières, Hospitalisation à domicile....

Objectifs de la formation visant le développement de compétences et d'aptitude du stagiaire :

- Apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques des personnes en phase palliative ou en phase terminale, et à leur entourage
- Connaître le cadre législatif et les principes de la démarche palliative
- Acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, relationnelles et éthiques pour assurer une prise en charge de qualité de la fin de vie
- Evaluer la douleur et savoir transmettre à l'équipe médicale
- Adopter une pratique réflexive sur les pratiques de soins

Méthodes pédagogiques mobilisées:

- Expression du vécu, échanges d'expériences pluri-professionnelles
- Apports théoriques
- Analyse réflexive de cas cliniques

Intervenants :

Médecins , infirmières , psychologues de l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs du Centre Hospitalier Duchenne, socio-esthéticienne et assistante sociale du Centre Hospitalier Duchenne

Contenu de la formation :

1ère journée: Historique et cadre juridique des Soins Palliatifs

1. L'historique et le concept des soins palliatifs
2. Les besoins et attentes de la personne en fin de vie et de son entourage (notion de souffrance globale)
3. Les structures de soins palliatifs
4. Le cadre juridique régissant les soins palliatifs (Loi Léonetti-Claeys)

2ème journée: Les Soins Palliatifs et la fin de vie

1. Accompagnement en soins palliatifs
2. Triade du soin / place des émotions
3. Relation d'aide pour les soignants

3ème journée: La prise en soins de la personne en fin de vie

1. Les différentes annonces difficiles (arrêt des thérapeutiques, le décès...)
2. Le vécu des soignants
3. La place des bénévoles

4ème journée: Rôle d'accompagnement des professionnels en Soins Palliatifs

1. La gestion de la douleur et de la souffrance
2. Sédation et anxiolyse / euthanasie et suicide assisté
3. La socio-esthétique auprès des personnes en fin de vie
4. Les rites funéraires dans les différentes religions

5ème journée: Rôle d'accompagnement des professionnels en Soins Palliatifs

1. Cas cliniques et soins spécifiques aux personnes en fin de vie
2. La prise en charge des aidants
3. La prise en charge de l'enfant en soins palliatifs ou aidant

Evaluation et délivrance de l'attestation :

- Evaluation de la formation
- Attestation d'assiduité à la session de formation